



# FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

## COMITE DIRECTEUR N°7 du 12 Février 2010

**Présents** : Bernard Barral, Claude Barral, Michel Blanès, Gilbert Can, Josette Can, Guy Castelbou, Stéphan Coste, Paul Dô, Christine Galant, Patrick Roques, Séverine Tessier, Michel Vallais.

**Représentés** : Frédéric Atger (pouvoir Stéphan Coste), Emmanuelle Favier (pouvoir Christine Galant), Bernard Labarias (pouvoir Bernard Barral),

**Excusés** : Jacques Bousquet, Josette Bousquet, Lionel Charles, Jacques Ducos, Céline Edouard, Philippe Gouneaud, Christian Pille, Nicolas Terme, Laurent Zumello.

### **Absents** :

Bernard Barral ouvre la séance à 20h00.

### **1 – Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur N°6 du 11 Décembre 09 :**

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 11 Décembre 2009.

### **2-Coupe d'Europe en Salle.**

La Coupe d'Europe en Salle se déroulera du 26 au 28 mars 2010, à Beauvais. 10 pays participeront à cette compétition.

La phase éliminatoire se déroulera le vendredi avec les pays qui n'ont pas été demi-finalistes l'année dernière. Les deux premiers de cette phase éliminatoire seront qualifiés pour la phase finale de la Coupe d'Europe en compagnie des demi-finalistes de l'édition précédente.

Les autres équipes participeront ensuite au tournoi mondial auquel sera incorporé le Brésil. Ce tournoi sera un tournoi amical.

Christian Pille, Philippe Gouneaud et Gilbert Can se sont déplacés à Beauvais dernièrement.

Le Président a ensuite rencontré les représentants du club de Beauvais dans les locaux de la Fédération en compagnie de ces 3 membres du Comité Directeur et de Michel Blanès.

Un accord a été trouvé avec le club de Beauvais pour boucler le budget.

La Fédération pourrait prendre à sa charge les frais de promotion.

Un bilan sera établi en fin de manifestation et la Fédération pourra participer financièrement si nécessaire, considérant que cette manifestation est très importante pour le développement national de notre sport.

### **3-Assemblée Générale du 23 janvier 2010.**

Bernard Barral fait le bilan de l'Assemblée Générale et expose ses motifs de mécontentement.

Sans renier le droit de refuser les propositions faites aux participants, il est dommage que les orientations proposées - et cela toujours dans le sens d'un plus pour notre sport - soient proprement décriées au nom d'un intérêt dont on pourrait supposer qu'il est plus personnel que général.

Bernard Barral cite l'exemple des modifications proposées au niveau des Statuts : la seule remarque qui soit faite porte sur notre adhésion à l'Association de Défense des Sports Traditionnels. En quoi cette adhésion est-elle condamnable, en quoi cette adhésion est-elle porteuse de préjudice à notre Fédération ? Il ne s'agit là que d'une stratégie de relation qui nous ouvre des portes au Comité Olympique, voire qui ouvre le droit à de nouvelles subventions.

Le Comité Directeur trouve incompréhensible que l'Assemblée Générale vote contre cette proposition.

Le Comité Directeur s'interroge sur le sens de ces votes : est ce que les propositions faites ne vont pas dans le bon sens, s'agit-il d'un vote sanction pour quelque chose qui reste à préciser, est-ce une incompréhension des propositions faites par un manque de dialogue ou d'explication ?

Le Président de la Fédération entend ouvrir un large débat, une réflexion profonde sur le sens de ces votes et les orientations à venir.

Séverine Tessier propose d'adresser une lettre d'explication aux Présidents de clubs.

Bernard Barral propose en plus une réunion des Présidents.

Une réflexion générale du Comité Directeur, qui déplore que le Comité travaille toute l'année sur des projets et mise à jour de documents et que c'est l'Assemblée Générale qui décide.

Une idée est émise et à approfondir, à savoir donner les pleins pouvoirs au Comité Directeur pendant la durée du mandat. Ceci fera partie de la discussion avec les Présidents de clubs.

### **4-Commission « Organisation des Compétitions »**

#### **1. Super Coupe**

La Super Coupe se déroulera le samedi 03 avril 2010, sur le terrain de Jacou.

Le programme de la manifestation sera le suivant :

14h00 : finale féminine : Cournonsec – Cazouls d'Hérault

16h00 : finale masculine : Cournonsec – Notre Dame de Londres

#### **2. Championnat de France en salle.**

Les finales du Championnat de France en Salle se dérouleront les 13 et 14 mars 2010 à Florensac.

Cette année, 4 Comités Départementaux participeront à cette phase finale.

Le programme de la manifestation sera le suivant :

##### ***Samedi 13 mars 2010***

17h30 : Demi-finale Série A masculine : Comité 13 – Comité 60

18h30 : Demi-finale Série A masculine : Comité 34 – Comité 11

##### ***Dimanche 14 mars 2010***

10h30 : 3<sup>ème</sup> place Série A masculine

14h30 : Finale Série A féminine (Hérault – Bouches du Rhône)

15h30 : Finale Benjamin (Ligue PACA – Ligue LR)

16h30 : Finale Série A Masculine

### **3 Phase finale de la Coupe de France.**

Les clubs de Montarnaud et Poussan ont fait part de leur candidature pour l'organisation de la phase finale de la Coupe de France, qui se déroulera du 09 au 15 Août 2010.

La Commission « Organisation des Compétitions », après examen des deux candidatures propose que le Comité Directeur attribue cette organisation au club de Montarnaud.

Le Comité Directeur décide de confier l'organisation de cette compétition au club de Montarnaud.

Au-delà de cette décision est posée la question du pouvoir de décision des commissions sur le choix des organisateurs des manifestations.

Le Comité Directeur renouvelle son autorisation à la Commission Organisation des Compétitions de pouvoir choisir le club organisateur dans le cadre d'un appel à candidature. Le Président de la Commission présentera les arguments qui ont conduit à ce choix aux membres du Comité..

### **4 Modification du règlement : double licence pour les féminines**

La Commission constate que les calendriers peuvent générer, pour les filles concernées, deux rencontres programmées le même jour. Règlementairement, elles n'ont pas le droit de disputer deux rencontres le même jour.

Dans ce cas, la Commission informe les clubs qu'ils devront trouver un accord avec le club adverse pour avancer la rencontre dans le cas d'une rencontre de niveau départemental. Elle rappelle que pour les rencontres de niveau national, les calendriers seront définitifs et ne pourront plus être modifiés après le 28 février.

S'il n'y a pas d'entente entre les clubs concernés, la ou les rencontres resteront programmées à la date prévue sur le calendrier. La joueuse devra faire un choix entre ses deux clubs.

### **5 Délégué fédéral lors de certaines rencontres :**

La Commission propose d'envoyer un délégué sur certaines rencontres.

Le délégué :

- sera volontaire, bénévole et élu au Comité Directeur.
- sera convoqué par le Président de la Commission « Organisation des Compétitions »
- n'interviendra pas sur le déroulement de la rencontre.
- rédigera un rapport au Président de la commission en cas d'incidents durant la rencontre.

Le Comité demande à la Commission de travailler en ce sens.

Le Président de la Commission rappelle que cette proposition intègre dans la réflexion la Commission Juges et Arbitres et la Commission de Discipline. Le délégué fédéral ne représente qu'un maillon dans la chaîne « joueurs/arbitre/ Délégué Fédéral/ Commission de Discipline » propre à un incident de jeu.

## **5-Instruction des dossiers de dopage.**

A la demande de la Commission Disciplinaire de Lutte contre le Dopage Humain, le Comité Directeur désigne comme représentant de la Fédération chargé de l'instruction des affaires soumise à la Commission Disciplinaire de Lutte contre le Dopage Humain», le secrétaire général de la FFJBT, Paul Dô. Christine Galant en est sa suppléante.

## **6-Rencontres internationales France - Italie.**

Le Comité Directeur, lors de sa dernière réunion a décidé d'organiser les rencontres internationales France – Italie, à Vendémian, les 31 juillet et 1<sup>er</sup> Août 2010.

Le Comité Directeur désigne les membres de la commission gérant cet événement. Elle sera composée de Bernard Barral, Michel Blanès, Séverine Tessier, Paul Dô.

La première réunion de travail aura lieu le 03 mars à 18h00 en Mairie de Vendémian avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, le club et la Mairie de Vendémian.

Les équipes qui se rencontreront seront les suivantes :

- Senior A hommes et femmes
- Seniors A' femmes (tout âge).
- Espoir moins de 23 ans hommes (possibilité de faire jouer un homme de plus de 23 ans).
- Moins de 18 ans hommes et femmes, nés en 1992 ou après.
- Moins de 16 ans hommes, nés en 1994 ou 1995.
- Moins de 14 ans hommes, nés en 1996, 1997 ou 1998

## **7-Communication**

Compte rendu des actions menées par Mélanie Pouillart, chargée de Communication à la FFJBT :

### **- Confection des Plaquettes du FFJBT et du CD 34.**

### **- Relance du Journal «à la volée»**

Parution trimestrielle. Les rubriques «Zoom sur», «Actualités», «Evénements du mois», «la parole est à vous» reviendront régulièrement.

- «Zoom sur» reviendra sur des thèmes importants à développer tels que l'Arbitrage, le Dopage, la Fabrique...
- «Actualités» mettra en valeur un club, un joueur, une équipe, annoncera des nouveautés.
- «Evènements du mois» sera un calendrier des évènements à venir et mettra en valeur une grosse manifestation.
- «La parole est à vous» a pour objectif de donner la parole aux licenciés. Une question principalement sur le dossier «zoom sur» pourra être posée, et les licenciés auront la possibilité de répondre.

### **- Refonte du Site Internet de la FFJBT :**

Le lancement du nouveau site est prévu pour le 15 mars.

### **- Participation à l'organisation de la Coupe d'Europe et du Mondial à Beauvais :**

### **- Participation à l'organisation du Championnat de France en Salle à Florensac :**

### **- Travail de préparation de la Tambourithèque :**

### **- Contact avec la Chaîne télévisée Canal Grand Sud :**

La Fédération a été contactée pour intégrer une future chaîne de télévision regroupant les sports traditionnels du Sud, tels que la Course Camarguaise, la Corrida, les Joutes.

Cette chaîne sera diffusée gratuitement sur certains bouquets numériques (dartybox, freebox...).

**- Relations avec la Presse :**

Organisation d'un petit déjeuner de presse afin de présenter le championnat, les grands événements de la saison et la Tambourithèque.

**- Arbitrage :**

Annonce auprès des étudiants de STAPS et de Profession 34 (ANPE du sport) afin de recruter des nouveaux arbitres.

**- Confection des Cartes de vœux**

**- Promotion de France Tambourin :**

**- Concours de logo pour la Fédération Internationale de Balle au Tambourin :**

**8 – Informations diverses :**

**Démission de Monsieur Smail LAMOURI**

Bernard Barral annonce au Comité Directeur que Monsieur Lamouri lui a envoyé un courrier lui annonçant sa démission de son mandat au sein du Comité Directeur.

Cette démission est acceptée.

Le poste vacant tout comme celui de David Montels sera pourvu lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération.

**Création d'un club à Assas**

**Association A.G.I.E.S d'Assas**

M<sup>elle</sup> LECLERC Julia

139 rue Lambecque - 34820 ASSAS

06 88 87 23 05

[asso.agiles@gmail.com](mailto:asso.agiles@gmail.com)

**9 – Questions diverses :**

Stéphan Coste fait une intervention sur le jour et l'heure des matches de Nationale en argumentant que les rencontres peuvent avoir lieu du vendredi au dimanche et que le club qui reçoit devrait avoir délégation pour choisir le jour et l'heure de la rencontre.

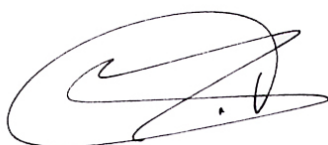
Au niveau du calendrier, dans un premier temps, ce n'est pas le jour mais le week-end qui serait mentionné à charge pour le club qui reçoit de fixer l'heure et le jour. Dans un deuxième temps, le calendrier serait édité avec ces dernières précisions.

Le Comité Directeur accepte la proposition. Des consignes vont être données à la Commission « Organisation des Compétitions » afin d'étudier ce projet pour 2011.

Stéphan Coste souhaite qu'une amicale des anciens joueurs soit créée.

Le Comité Directeur donne son accord, cette création se fera lors des rencontres France – Italie de cette année. Bernard Barral en a la charge.

Le Secrétaire Général  
Paul DÔ



Le Président  
Bernard BARRAL



**Document transmis à :**

- tous les présidents de Ligues, Comités et Clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.